

---

# Compte Rendu du Grand Débat

14 mars 2019

## Synthèse des propositions

---

### Table des matières

Cadre du Grand Débat.....	2
Objet du Compte rendu .....	2
Résultats des propositions .....	2
Proposition 1 : Améliorer l'énergie et l'habitat.....	2
Proposition 2 : Anticiper les impacts des énergies propres sur le territoire.....	2
Proposition 3 : Développer des activités respectueuses du territoire en changeant les pratiques vers un développement durable .....	3
Proposition 4 : Valoriser l'agriculture, atout d'attractivité .....	3
Proposition 5 : Préserver les espaces naturels.....	3
Proposition 6 : Trouver des alternatives à la voiture particulière.....	4
Proposition 7 : Développer une offre de logement pour tous.....	4
Proposition 8 : Développer des emplois adaptés.....	4
Proposition 9 : Une offre de commerces et de services à moderniser .....	5
Proposition 10 : Développer et diversifier l'offre touristique .....	5
Résultats des propositions sur la démocratie locale et la fiscalité .....	6
Proposition 11 : Les outils institutionnels et financiers au service de l'avenir du territoire.....	6
Proposition 12 : Faciliter la mise en place de jeunes agriculteurs .....	6
Proposition 13 : Lutter contre le désintéressement des citoyens .....	6

## Cadre du Grand Débat

Page  
2 / 6

**Organisation :** débat organisé par la CCSB, dans le cadre du Grand Débat National et de la concertation relative à l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, valant programme de l'Habitat (PLUi-H)

**Animation :** débat animé par le Bureau d'études Planèd, en charge de l'élaboration du PLUi-H, pour le compte de la CCSB, et en présence d'agents et d'élus de la CCSB

**Date et lieu :** Le 14 mars 2019, à 20h30 à Villié-Morgon

**Durée :** 2h30

**Nombre de participants :** environ 50 personnes

**Format :** organisé sous forme tables de 5 à 10 personnes, traitant 3 thèmes sous forme d'ateliers de 15/20 minutes chacun : le **territoire solidaire**, le **territoire préservé** et le **territoire valorisé**.

+ Une table spécifique sur le sujet de la démocratie locale.

## Objet du Compte rendu

Ce document présente le compte rendu de la « partie PLUi » du grand débat. Il offre une synthèse des conclusions de chaque table de travail sur les trois sujets proposés comme base de réflexion aux participants et qui sont le **territoire solidaire**, le **territoire préservé** et le **territoire valorisé** ; une table complémentaire traitait des questions spécifiques de **la démocratie locale et de la fiscalité**.

Il réorganise les résultats de chaque table en un regroupement d'idées homogènes appelées **Propositions**, qui viendront alimenter les réflexions de la suite de la démarche du PLUi.

## Résultats des propositions

### Proposition 1 : Améliorer l'énergie et l'habitat

Elle recoupe une idée transversale à l'ensemble des groupes : l'idée centrale d'un meilleur fonctionnement territorial améliorant à la fois les conditions de vie et la performance énergétique du territoire.

Les modes d'habiter du territoire, les transports, les énergies renouvelables et la qualité des logements notamment énergétique sont une des finalités à rechercher dans le développement du PLUi.

Une idée serait de permettre la création de hameaux ou de bourgs aux fonctionnements écologiques et autonomes en énergie.

### Proposition 2 : Anticiper les impacts des énergies propres sur le territoire

Le besoin de déploiement d'énergies renouvelables sur le territoire s'accompagne d'une mise en garde par des propositions qui visent à encadrer leurs mises en œuvre sur le territoire. Il ne doit pas se faire au détriment de l'acceptation des territoires et notamment de leurs habitants.

Ainsi il convient de :

- Implanter les projets d'énergies renouvelables telles que les éoliennes en concertation ;
- Se poser la question de leur intégration dans les paysages de Saône-Beaujolais.

### Proposition 3 : Développer des activités respectueuses du territoire en changeant les pratiques vers un développement durable

Cette proposition sur les énergies renouvelables se retrouve sur d'autres pans du développement territorial selon deux aspects complémentaires.

Elle pose tout d'abord la question générale d'un développement compatible avec la préservation du cadre de vie et des identités de Saône-Beaujolais. L'agriculture mais aussi la valorisation du patrimoine historique et naturel sont des potentialités intéressantes pour y parvenir.

Il s'agit également de protéger la population, les paysages et les milieux naturels des pollutions et des nuisances induites par le développement :

- Éviter les pollutions sonores ;
- Maîtriser les pollutions atmosphériques (qualité de l'air) et électromagnétiques ;
- Sécuriser les traversés des bourgs et villages par le réseau routier (voitures et poids lourds).

### Proposition 4 : Valoriser l'agriculture, atout d'attractivité

Parmi les activités à mettre en avant dans le développement du territoire, l'agriculture retient l'attention du débat.

Elle se positionne pour les participants comme un atout indéniable pour le territoire car elle constitue une part importante de ses identités et de ses paysages. Toutefois l'activité agricole nécessite également une attention particulière dans son développement afin de la pérenniser, mais aussi de faciliter ses évolutions vers une activité plus raisonnée et mieux intégrée dans son environnement. On trouve ainsi les propositions suivantes :

- Améliorer la cohabitation de l'agriculture avec les espaces naturels et les zones habitées. Il s'agit notamment d'éviter et de réduire les conflits d'usage entre l'urbanisation et l'activité agricole ;
- De maintenir les espaces agricoles et d'en faciliter leurs accès notamment aux jeunes agriculteurs ;
- De faciliter le développement des agricultures biologiques, raisonnées et de déboucher pour le territoire sur des filières courtes exploitant les ressources locales.

### Proposition 5 : Préserver les espaces naturels

A l'image de l'agriculture, la nature revêt une attention particulière des participants au grand débat. Les besoins de sa protection notamment à des fins d'identité territoriale, de cadre de vie ou bien encore des fonctions sociales et économiques qu'elle peut revêtir, nécessitent sa préservation afin de la faire perdurer dans le temps.

Deux points d'attention viennent compléter cette disposition :

- La protection de tous les espaces et milieux naturels ;
- Le besoin de renforcer la protection des forêts et des landes du Beaujolais ;
- La lutte contre les dépôts sauvages et les déchets sur les bords de route.

### Proposition 6 : Trouver des alternatives à la voiture particulière

En lien avec les trois premières propositions, la question des transports et de la mobilité ressort comme un levier important pour que le territoire réussisse son développement.

Cette proposition intègre des notions de performances énergétiques, environnementales mais aussi d'amélioration du fonctionnement global du territoire et la solidarité qu'il se doit de mettre en place.

Un nombre important de propositions reprend ainsi les demandes suivantes :

- Favoriser les modes doux dans les villages ;
- Développer des transports en commun solidaires et adaptés aux différences territoriales ;
- Améliorer l'accessibilité des transports en commun ;
- Faciliter la mobilité quotidienne : vélos, scolaire, desserte des bourgs et villages ;
- Limiter les besoins en déplacement en favorisant le télétravail ;
- Déployer un réseau de pistes cyclables.

### Proposition 7 : Développer une offre de logement pour tous

Le logement est un élément central des besoins du territoire. Il a retenu l'attention de l'assemblée avec de très nombreuses propositions.

L'idée est de disposer sur le territoire d'une offre diversifiée géographiquement et socialement : maisons, appartements, collectifs, petits logements, formes et matériaux adaptés aux différents territoires constituant le Saône-Beaujolais et son identité...

Au-delà de ce besoin en diversification, des propositions portent sur la capacité qu'aura le territoire à saisir toutes les opportunités en matière de rénovation et d'adaptation de l'habitat ancien. Il s'agit notamment de lutter contre les logements vacants. Les contraintes réglementaires empêchent ainsi parfois de valoriser le potentiel des logements existants nécessitant d'être rénovés ou transformés pour correspondre à des besoins de la population ou des demandes d'habitants.

Parmi ces besoins, le besoin de logements adaptés aux personnes âgées a été souligné.

### Proposition 8 : Développer des emplois adaptés

L'objectif de Saône-Beaujolais est de pouvoir subvenir aux besoins d'emplois sur son territoire. C'est un constat largement partagé par l'assemblée.

Toutefois cet emploi doit revêtir un caractère particulièrement « adapté » à la fois au territoire de Saône-Beaujolais et à ses habitants, selon trois critères importants :

- Les filières d'emplois doivent être en accord avec les spécificités du territoire. Cette proposition recoupe en ce sens la proposition 3 : commerces locaux, services à domicile et à

la personne (notamment aux personnes âgées), la production de bois, l'agriculture, les filières « propres » ...

- Le développement de l'emploi doit être local et servir une dynamique territoriale qui permette de faire vivre les communes et leurs habitants. Le développement local doit ainsi être une force motrice pour redynamiser les villages et lutter contre la vacance des logements et la perte de population ;
- Les emplois doivent ainsi être adaptés à la population de Saône-Beaujolais afin d'en faire profiter les habitants du territoire. Cela nécessite à la fois de pouvoir augmenter la qualification des chercheurs d'emplois locaux (formation) mais aussi de proposer sur le territoire des offres qualitatives pour la population.

Afin de valoriser tous les potentiels de développement, le développement d'un pôle d'excellence local permettant de faire mûrir les projets locaux d'entrepreneuriat et les start-ups du territoire serait une solution à envisager.

En matière de développement économique et de l'emploi, il conviendra de lutter contre la fracture existante entre la vallée de la Saône et le Haut Beaujolais.

#### Proposition 9 : Une offre de commerces et de services à moderniser

Le commerce est un des besoins de développement du territoire non seulement pour favoriser le développement économique et de l'emploi, mais aussi comme vecteur d'amélioration du cadre de vie et donc à terme d'attractivité territoriale.

Il convient pour cela de :

- Soutenir un commerce local et écocitoyen ;
- De diversifier l'offre commerciale ;
- De favoriser l'implantation des praticiens et de l'ensemble des spécialités médicales.

#### Proposition 10 : Développer et diversifier l'offre touristique

L'assemblée se positionne de façon importante et favorable au développement du tourisme. Mais pas n'importe lequel. On retrouve là encore un besoin de solidarité territoriale, de développement raisonné, de valorisation locale et de complémentarité des offres entre les territoires, dans le tourisme à promouvoir Saône-Beaujolais. Cette proposition rejoint et à la fois précise la proposition 3.

Ainsi, parmi les filières et les modes du développement touristique à envisager sur le territoire, il devra répondre aux besoins suivants :

- Diversifier l'offre culturelle ;
- Penser l'offre touristique de façon globale et complémentaire : hébergements, formations, hôtels, horaires, maison du tourisme, diversification territoriale...
- Développer le tourisme dans les zones rurales et développer des projets de proximité ;
- Promouvoir le Beaujolais touristique.

## Résultats des propositions sur la démocratie locale et la fiscalité

### Proposition 11 : Les outils institutionnels et financiers au service de l'avenir du territoire

Les participants à cette table s'accordent sur le fait que l'avenir des territoires ruraux passe par une gestion transversale de l'ensemble des outils des collectivités s'ils veulent pouvoir saisir toutes les opportunités qui se présentent.

Concernant le territoire de Saône-Beaujolais, il s'agirait de procéder à des regroupements de communes, à la création de communes nouvelles, ou tout autre démarche qui permettrait de mettre en commun des moyens financiers et des effectifs pour gérer les besoins de développement et pour dynamiser les territoires, par la même occasion. La question centrale de la réhabilitation des patrimoines bâtis est un exemple qui illustre bien cette nécessité de mutualisation des ressources.

### Proposition 12 : Faciliter la mise en place de jeunes agriculteurs

Ce point apparaît comme particulièrement important pour assurer la pérennité de l'activité agricole et notamment le développement d'une agriculture de proximité.

- Afin de lutter contre le rachat de terres par les grands conglomérats agricoles et de donner sa chance à l'installation de nouvelles exploitations, il conviendrait de travailler à une plus grande transparence lors des sessions de rachats des terres agricoles afin d'en avertir les collectivités. Libre à elles de mobiliser un projet alternatif ou d'en informer de jeunes agriculteurs qui se seraient manifestés auprès d'elles ;
- Le droit de préemption sur certaines terres agricoles devrait être plus largement utilisé.

### Proposition 13 : Lutter contre le désintéressement des citoyens

Les administrés de collectivités sont de moins en moins concernés par la vie citoyenne et les rendez-vous électoraux. Le taux de participation en témoigne.

Une des solutions seraient de permettre un « meilleur » panachage dans la représentation citoyenne au sein des institutions et notamment des institutions votantes, ou bien encore d'augmenter la fréquence de consultation des citoyens par exemple, pour leur demander plus régulièrement leur avis sur des projets.

La solution n'est pas facile à trouver ni à mettre en place, mais enrayer l'érosion de la participation citoyenne lors des rendez-vous électoraux est un enjeu primordial pour les territoires.